

wallons et une bicoque comme la forteresse de Luxembourg.» (64) Enfin il fit dire au roi des Pays-Bas qu'il lui laissait la responsabilité de ses actes. (65) Guillaume III n'en demanda pas plus et, comme Napoléon lui avait enfin concédé 90 millions pour la cession du Grand-Duché, il marqua son accord et fit rédiger les pièces. Mais voilà que l'affaire prend une tournure presque comique. Lorsqu'il s'agit de



Caricature parue en 1867

et représentant le bébé-Luxembourg tenu par sa nourrice (Guillaume III) et ne voulant pas des joujoux présentés par Napoléon III et Guillaume I^{er}

ratifier les pièces, van ZUYLEN constata qu'en fond celles-ci ne le concernaient pas, qu'elles étaient surtout du ressort de TORNACO et qu'il fallait appeler d'urgence le ministre d'Etat luxembourgeois pour les contresigner. Par suite d'un jeu de passe-passe qu'on dit avoir été convenu entre le prince Henri et Tornaco, celui-ci arriva trop tard à La Haye.